



## **Déclaration préalable de la FSU90 au CDEN du mardi 16 juin 2015**

Lors du dernier CDEN, vous vous êtes engagé, Monsieur le Dasein, à réunir un comité de suivi des rythmes scolaires. Depuis le printemps 2014, ce comité ne s'est pas tenu, alors même que la réforme est entrée en vigueur dans toutes les écoles à la rentrée 2014. Un espace d'échanges et de débats entre parents, enseignants, élus et personnels n'est pas inutile quand on se rappelle la controverse qui a pu accompagner la mise en place de cette réforme. Dans votre courrier du 1<sup>er</sup> juin, vous revenez sur le principe et l'intérêt de ce comité en reportant toutes les discussions à l'instance de ce jour. Nous refusons ce fonctionnement et nous maintenons notre exigence d'une réflexion avec l'ensemble des partenaires dans le cadre de ce comité de suivi.

Lors du CDEN de juin 2014, la FSU exprimait sa réserve sur le décret Hamon et la pertinence de libérer un après midi dans la semaine scolaire. A ce jour aucun bilan n'a été dressé des communes engagées dans ce dispositif. Nous allons étudier aujourd'hui les demandes d'autres communes pour le rejoindre, motivées le plus souvent par des considérations financières. A cet égard le comité de suivi aurait été utile.

Nous avons appris vendredi dernier que la mairie de Beaucourt, mais elle n'est pas la seule, communiquait déjà aux parents les horaires qui sont proposés ce jour et non encore validés. Cela en dit long sur le poids accordé aux instances par certains élus et peut-être par vous si cette communication s'est faite avec votre accord. Cette même commune de Beaucourt n'a absolument pas respecté la procédure en prenant une décision sans consulter les conseils d'école. Alertés par notre fédération, ces derniers ne se sont réunis que début juin quand le calendrier indiquait le 24 avril comme date butoir. Qui pilote l'avion ?

De même, la mairie de Belfort propose aujourd'hui, au 15 juin, d'apporter des modifications d'horaires sans en avoir discuté avec les enseignants et les parents concernés et en l'ayant à peine évoqué début juin ! A la rentrée dernière, de tels agissements avaient mis les équipes enseignantes et les parents en difficultés. Pour la FSU90 il est hors de question de revivre cela.

Un dernier point enfin : la réforme du collège. Si celle-ci échappe à l'ordre du jour de ce CDEN, il en est rien du côté de l'agenda des personnels qui ont montré lors des journées de grève des 19 mai et 11 juin derniers leur détermination contre ce projet. Cette instance a été souvent l'objet de débats sur la répartition des faibles moyens alloués à notre département pour ce pallier sensible de l'éducation nationale. Pour la FSU, le collège a besoin d'une attention particulière pour assurer son objectif de démocratisation. Les collègues réclament notamment depuis des années des conditions de travail en classe et en équipe qui permettent d'appréhender et de vaincre les difficultés de chaque élève. Et pourtant la réforme de notre ministre n'a pas cette ambition et rogne – comme la réforme du lycée en son temps – les heures d'enseignements, les programmes voire les disciplines elles-mêmes ! La forte mobilisation des personnels en cette fin d'année n'a pas été entendue par le gouvernement. Dès la rentrée 2015, la FSU90 continuera à porter les revendications des collègues et restera vigilante sur les moyens attribués aux collèges du Territoire de Belfort pour la réussite de tous les élèves.